



REGISTRE PUBLIQUE D'ACCESSIBILITE



CRECHE MULTI-ACCUEIL ORANGE BLEUE

Avenue Saint-Philippe

06410 BIOT

CONTENU DU REGISTRE :

	Le document peut être consulté :	
	Sur place	Sur internet (biot.fr)
- Fiche synthétique d'informations sur l'accessibilité de l'équipement	x	x
- Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) de Biot		x
- Diagnostic du bâtiment réalisé dans le cadre de l'Ad'AP	x	x
- Plaquette « Bien accueillir les personnes handicapées »	x	x



CENTRE MULTI-ACCUEIL ORANGE BLEUE

Avenue de Saint-Philippe
06410 BIOT

Contact :
04 92 38 82 00

Date de rédaction de la fiche : 10-2017

SYNTHESE DES PRESTATIONS ET SERVICES PROPOSES

Le Centre Multi-Accueil (CMA) « L'Orange Bleue » accueille des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

ACCESSIBILITE DE L'EQUIPEMENT ET FORMATION DU PERSONNEL

Etat d'accessibilité du bâtiment

Le CMA a fait l'objet d'un diagnostic dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'Ap) de la commune de Biot.

 6 obstacles ont été identifiés dans le cadre de l'Ad'AP communal. Les travaux de mise en accessibilité ont été réalisés en 2016.

Personnel d'accueil

Le bâtiment ne dispose pas de point d'accueil. Une sonnette d'appel est disposée à l'entrée du bâtiment.

 Le personnel de la crèche n'a pas été formé aux différentes situations de handicap
→ une session de sensibilisation des agents municipaux est prévue fin 2017

ACCESSIBILITE DES ABORDS DE L'EQUIPEMENT

Parkings à proximité

Places de parking à proximité

 2 places de stationnement réservées aux personnes en situation de handicap au bout de l'arrêt minute
 Un emplacement « dépose-minute » est situé devant l'entrée de la crèche

Arrêts de bus à proximité

Arrêt « Rond-Point des Chappes » (lignes 1, 9, 11 et 21 d'Envibus) – 150 m

 Arrêt de bus accessible aux utilisateurs de fauteuils roulants

ACCESSIBILITE DES SERVICES PROPOSES

Centre multi-accueil

 Le centre multi-accueil est accessible à tous types de handicap

Cour de récréation du centre multi-accueil

 La cour de récréation du centre multi-accueil est accessible à tous types de handicap.

DIAGNOSTIC D'ACCESSIBILITE DES BATIMENTS ERP

CENTRE MULTI-ACCUEIL AVENUE DE SAINT-PHILIPPE 06 410 BIOT



JUIN 2015



Siège social

2 bis Boulevard de la Paix

13 640 LA ROQUE D'ANTHERON

SAS au capital de 8 000 € - RCS Salon 448 656 660

N° TVA intracommunautaire : FR294865660



RESULTATS DE L'AUDIT

DATE DE L'AUDIT	27 mai 2015
AUDITEUR	Laurent VIANES
COORDONNEES DE L'AGENCE	2 bis, boulevard de La Paix 13 640 LA ROQUE D'ANTHERON 04 42 90 43 60
VERIFICATEUR DU RAPPORT	Philippe LONGIN

SYNTHESE

Indice d'accessibilité actuel	: 66%
Indice d'accessibilité potentiel	: 100%
Nombre d'obstacles	: 6
Enveloppe globale	: 1 670 € HT
Enveloppe ERP	: 1 670 € HT
Enveloppe voirie	: 0 € HT

REMARQUES

Les audits étant réalisés de jour, l'éclairage en conditions nocturnes d'utilisation n'a pas été vérifié. Les niveaux réglementaires à respecter concernant l'éclairage sont (valeurs d'éclairement moyen horizontal) : 20 lux pour le cheminement extérieur accessible ainsi que les parcs de stationnement extérieurs et leurs circulations piétonnes accessibles ; 20 lux pour les parcs de stationnement intérieurs et leurs circulations piétonnes accessibles ; 200 lux au droit des postes d'accueil ; 100 lux pour les circulations intérieures horizontales ; 150 lux pour chaque escalier et équipement mobile.

DEROGATION

Aucune demande de dérogation n'est nécessaire pour ce site.

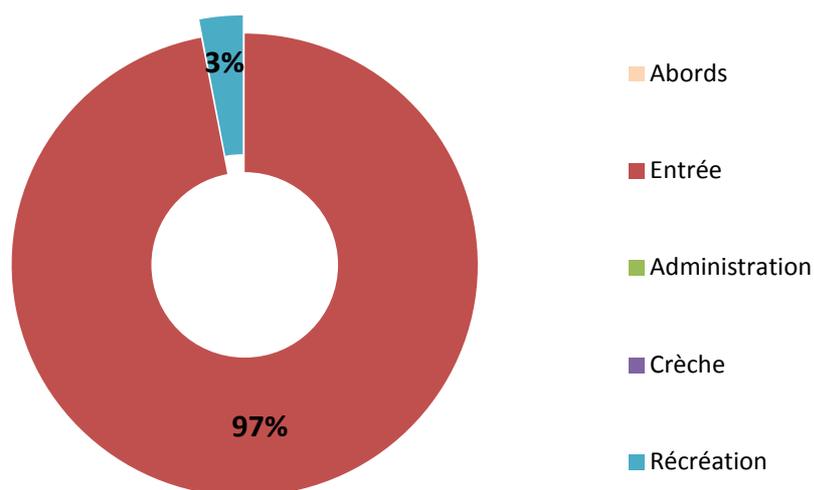


RESULTATS PAR FONCTIONS

Résultats fonctions systématiques	Indice d'accessibilité	Nombre d'obstacles	Enveloppe (€ HT)	Indice potentiel
Abords	50%	1	0 € HT	100%
Entrée	50%	3	1 620 € HT	100%

Résultats fonctions spécifiques	Indice d'accessibilité	Nombre d'obstacles	Enveloppe (€ HT)	Indice potentiel
Administration	100%	0	0 € HT	100%
Crèche	67%	1	0 € HT	100%
Récréation	50%	1	50 € HT	100%

Répartition de l'enveloppe par fonction



FICHE RECAPITULATIVE

CLIENT	MISSION	SITE	ACCESSIBILITE
VILLE DE BIOT	Diagnostics accessibilité ERP	Centre multi-accueil	66%

FONCTION	OBSTACLE	ACCESSIBILITE
Abords	C1	50%
Entrée	C2 C3.1 C3.2	50%
Administration		100%
Crèche	C4	67%
Récréation	C5	50%

OBSTACLE		PRECONISATION	COUT	Gain de la fonction
C1	PRKG (PARKING)	Se garer sur le dépose-minute situé devant l'entrée de la crèche.	0 € HT	50%
C2	ESCE (ESCALIER EXTERIEUR)	Mettre en conformité l'(les) équipement(s) de l'(des) escalier(s)	1 140 € HT	25%
C3.1	PRTE (PORTE EXTERIEURE)	Entrée bâtiment Positionner le(s) dispositif(s) à un emplacement conforme	430 € HT	13%
C3.2	PRTE (PORTE EXTERIEURE)	Entrée bâtiment Poser des bandes de vigilance sur les surfaces vitrées	50 € HT	13%
C4	SNTR (SANITAIRE)	PMR Déplacer la barre d'appui	0 € HT	33%
C5	PRTE (PORTE EXTERIEURE)	Vers récréation Poser des bandes de vigilance sur les surfaces vitrées	50 € HT	50%

MONTANT TOTAL
NOUVELLE ACCESSIBILITE DU SITE

1 670 € HT

100%

Centre multi-accueil

MODULE	ACCESSIBILITE	OBSTACLE
Fonction : Abords		
PRKG (PARKING)	0%	C1
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Depuis parking	100%	
	50%	
Fonction : Entrée		
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR)	0%	C2
ELEV (ELEVATEUR)	100%	
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR)	100%	
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Entrée bâtiment	0%	C3.1 C3.2
	50%	
Fonction : Administration		
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Couloir	100%	
BURE (BUREAU) - Direction	100%	
	100%	
Fonction : Crèche		
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Couloir	100%	
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Salles de jeux	100%	
SNTR (SANITAIRE) - PMR	0%	C4
	67%	
Fonction : Récréation		
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Vers récréation	0%	C5
RECR (COUR DE RECREATION)	100%	
	50%	
NOTE GLOBALE DE CE SITE :	66%	

CLIENT
VILLE DE BIOT

Site
Centre multi-accueil

Localisation
**Avenue de Saint-Philippe
BIOT**

Obstacle critique n° **C1**

**Fonction Abords
PRKG (PARKING)**

Description



Absence de place de stationnement réservée

Principe

Se garer sur le dépose-minute situé
devant l'entrée de la crèche.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 3 - Dispositions relatives au stationnement automobile

PAS DE PRECONISATION

CLIENT
VILLE DE BIOT

Site
Centre multi-accueil

Localisation
**Avenue de Saint-Philippe
BIOT**

Obstacle critique n° **C2**

**Fonction Entrée
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR)**

Description



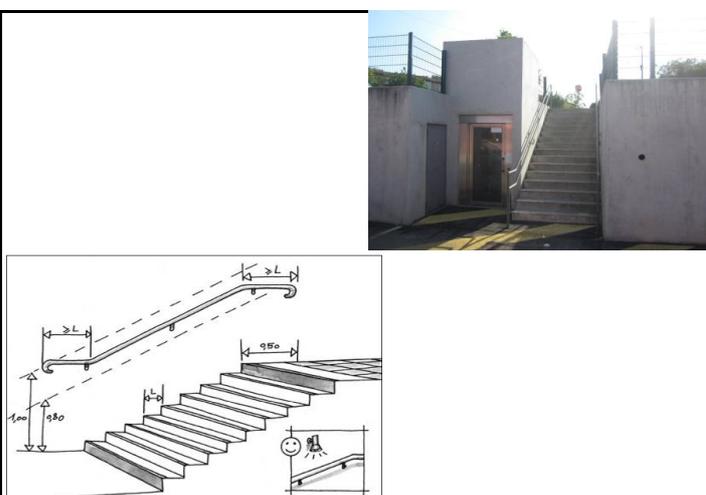
Sécurisation des marches absente et/ou non conforme

Principe

Modifier et/ou compléter la signalisation et/ou les équipements selon le tableau ci-dessous.

NB :

- Bande podotactile posée en amont de la volée de marches descendantes, à 50cm du premier nez.
- Nez de marches contrastés, sans débord excessif et antidérapants
- 1ère et dernière contremarches contrastées
- Main courante continue, facilement préhensible, contrastée et dépassant d'une longueur de marche.



Arrêté du 8 décembre 2014
Article 7.1 - Escaliers

ESCALIER - sécurisation des marches	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
MARQUAGE AU SOL					
pose d'une bande podotactile sur la marche palière	1	1.4	170 €	240 €	sols souples
pose de nez de marche non-glissants contrastés	16	1.4	40 €	900 €	sols souples
pose d'une contremarche	0	1.4	110 €	0 €	sols souples
peinture et finitions, contrastes contremarches inclus					
MAIN COURANTE PROLONGEMENT					
fourniture et pose prolongement main courante	0	0	170 €	0 €	serrurerie
peinture et finitions		28			
MAIN COURANTE POSE					
fourniture et pose main courante sur écuyers	0	10	220 €	0 €	serrurerie
fourniture et pose main courante sur potelets	0	10	330 €	0 €	serrurerie
peinture et finitions		28			
MAIN COURANTE MISE EN CONTRASTE					
préparation du support	0	10	20 €	0 €	peinture
peinture et finitions		28			
TOTAL				1 140 €	août-14

CLIENT
VILLE DE BIOT

Site
Centre multi-accueil

Localisation
**Avenue de Saint-Philippe
BIOT**

Obstacle critique n° **C3.1**

Fonction Entrée
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Entrée bâtiment

Description

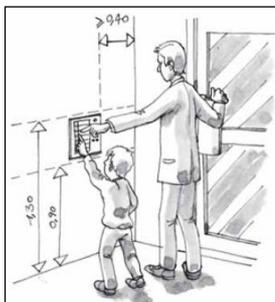


Dispositif d'appel positionné à une hauteur supérieure à 130 cm

H = 145 cm

Principe

Positionner le dispositif entre 90 et 130 cm du sol et à au moins 40 cm d'une paroi perpendiculaire.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 4 - Dispositions relatives aux accès à l'établissement ou l'installation

DISPOSITIF D'APPEL - déplacement	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
nombre de dispositif(s)	1				
électricité			430 €	430 €	élec.
			TOTAL	430 €	août-14

CLIENT
VILLE DE BIOT

Site
Centre multi-accueil

Localisation
**Avenue de Saint-Philippe
BIOT**

Obstacle critique n° **C3.2**

Fonction Entrée
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Entrée bâtiment

Description



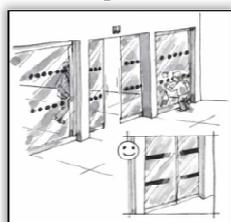
Présence d'éléments vitrés non marqués par des bandes de vigilance

Principe

Installer des bandes contrastées à double hauteur (environ 110 et 160 cm sur 5 cm de large) sur toute la largeur des vitrages.

Ces bandes contrastées peuvent être remplacées par des logos.

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PARTIES VITREES - marquage	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
longueur des vitrages (mL)	0.7				
mise en place de bandes contrastées			60 €	50 €	peinture
			TOTAL	50 €	août-14

CLIENT
VILLE DE BIOT

Site
Centre multi-accueil

Localisation
**Avenue de Saint-Philippe
BIOT**

Obstacle critique n° **C4**

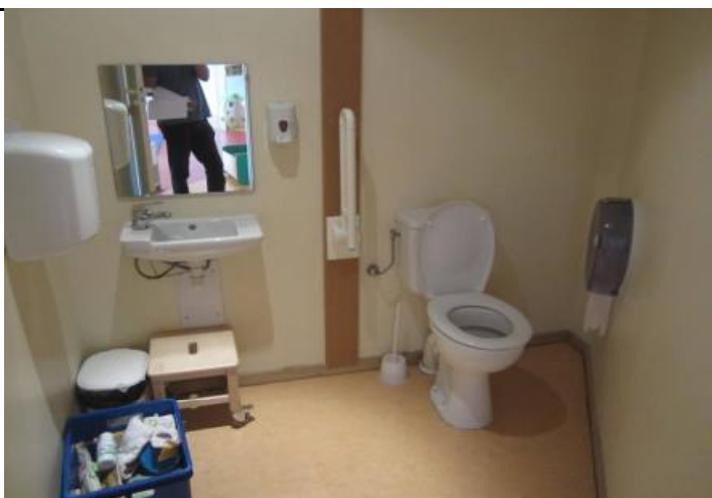
**Fonction Crèche
SNTR (SANITAIRE) - PMR**

Description
Barre d'appui mal positionnée



Principe

Déplacer la barre d'appui de l'autre côté de la cuvette.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

PETITS TRAVAUX EN INTERNE

CLIENT
VILLE DE BIOT

Site
Centre multi-accueil

Localisation
**Avenue de Saint-Philippe
BIOT**

Obstacle critique n° **C5**

Fonction Récréation
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Vers récréation

Description



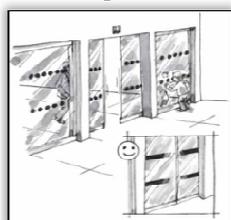
Présence d'éléments vitrés non marqués par des bandes de vigilance

Principe

Installer des bandes contrastées à double hauteur (environ 110 et 160 cm sur 5 cm de large) sur toute la largeur des vitrages.

Ces bandes contrastées peuvent être remplacées par des logos.

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PARTIES VITREES - marquage	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
	longueur des vitrages (mL)	0.7		60 €	50 €
mise en place de bandes contrastées					
			TOTAL	50 €	août-14